

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18651 - 72ÈME ANNÉE

Quand le pouvoir a choisi de ne pas développer notre île

Les femmes victimes de l'exil des forces vives de La Réunion

Page 2

TEMOIGNAGES - Mardi 15 Avril 1975

LA TRAITE SILENCIEUSE : 50.000 RÉUNIONNAIS, EN FRANCE

II - LA JEUNE FILLE DE BRAS-PANON AVAIT EPOUSÉ, PAR CORRESPONDANCE, L'IDIOT DU VILLAGE, EN ALSACE

Les femmes émigrées sont deux fois victimes

« Je vis en France depuis huit années. Je suis mariée. J'ai deux enfants. Je me sens alsacienne ».

C'est le début de la nuit. Un village traditionnel au-dessus d'une vallée célèbre de l'Alsace. Le hasard nous y a conduits pour découvrir en quelques minutes que trois Réunionnaises, mariées par correspondance, y habitent. La jeune femme qui nous parle fait partie du trio. Elle est originaire de Bras-Panon. Elle ne cesse d'affirmer

son bien-être et de justifier son choix. Elle nous reçoit sur le palier de la maison, encadrée par ses deux enfants. Une lumière vive balaie un visage agité de métisse « malbraise ». Elle s'exprime en français, avec un fort accent alsacien. Nous lui répondons systématiquement en créole. Au bout de quelques instants elle se trouble. Ses phrases grammaticalement deviennent étranges. Encore quelques secondes et c'est en créole qu'elle vibre.

Adieu l'Alsace, les faux-semblants, les faux-bonneurs, la fausse assimilation. Alors on ne peut plus l'arrêter. Ce sont huit années de déboire qui jaillissent d'une gorge en feu.

(Une enquête d'Alain Lorraine)

« Nous sommes trois ici, commence-t-elle. Il y en a une qui est partie la semaine dernière. Son mari avait le dou-

ble de son âge. Elle s'ennuyait chez elle. Elle avait aussi beaucoup de problèmes avec la famille de son mari. Elle s'est enfuie. La seconde est arrivée il y a trois ans. Elle ne sort presque jamais de chez

elle. Son seul bonheur c'est de venir me voir de temps en temps pour cuisiner ensemble quelques petits plats créoles

ou pour parler du pays. Elle n'aspire qu'à une seule chose: trouver un moyen pour revenir à la Réunion. Mais elle a peur de son entourage et elle n'a pas d'argent.

« Moi, lorsque je suis arrivée, je croyais que la France c'était le Pérou. J'ai beaucoup déchanté depuis. J'ai beaucoup de tâches. Il faut que je m'occupe de la maison des enfants tout en allant tra-

vailer à la ville. Malgré cela, je m'ennuie. La vie est triste ici. Je ne comprends pas la mentalité du village. Malgré toutes ces confidences, la jeune femme n'ose pas nous faire franchir le palier. Nous ne comprenons pas. Plus tard, oui. On dirait qu'elle vit dans une crainte et dans une honte. Car Mme M. n'a pas dit le cœur même de son chagrin et de sa pitié. On l'apprendra le soir, par un ami habitant le village.

« Il était une fois, une jeune Réunionnaise, vivant entre sa case, sa nombreuse famille et son Bras-Panon. Comme beaucoup d'autres, elle était sans instruction et sans travail précis. Alors, elle s'est mise à rêver. On lui disait qu'en France tout le monde, il était beau, tout le bon monde il était gentil. On lui parla de l'Alsace avec ses femmes opulentes, ses vertus champêtres et ses fêtes au village. La jeune fille de Bras-Panon se laissa bercer. Un jour, le miracle arriva. Un Alsacien, un vrai de vrai, voulait l'épouser. Elle ne l'avait jamais vu. Elle fit ses bagages. Vingt-quatre heures après, c'était l'Alsace. Et devant la « femme » titubait l'homme dont personne ne voulait, la risée des enfants, le sous-développé mental, son mari : l'idiot du village ! »

introduit bien dans le monde de l'émigration féminine.

La bourgeoisie parisienne renouvelle son personnel domestique. Le Portugal fait sa Révolution. L'Espagne, bouge. De ux sources de main-d'œuvre féminine et domestique qui risquent de se tarir. Et les jeunes Réunionnaises présentent un triple avantage : elles sont juridiquement françaises ; elles parlent ou comprennent le français ; et, surtout, elles sont absolument démunies matériellement et moralement. Ignorante de la moindre législation du travail, séparée de sa famille, de ses parents, de ses amis, exilée, la bonne réunionnaise est traitable et corvéable à volonté. Certains bons esprits avaient raison. Les fabriques de « bonnes à tout faire » à la Réunion ont des débouchés sur le marché métropolitain !

victimes d'une certaine répression sexuelle ; pour les filles, c'est le contraire. Elles deviennent gibier.

Les hôpitaux, l'assistance publique ont drainé une multitude de réunionnaises. Mais ces dernières correspondent aussi à une réplique de la distribution de l'emploi féminin en France. A savoir, qu'elles sont souvent dispersées au gré des petites entreprises, sous-payées et dépendantes du patronat le plus traditionnel.

SUR LE QUAI

Deux fois victimes, du Bumidom d'abord comme ouvrière migrante, de la société bourgeoise, ensuite, comme femme, les émigrées réunionnaises font un apprentissage accéléré de la dureté de la vie, dans un pays hostile. Au fur et à mesure, certaines d'entre elles parviendront à trouver une solution per-

SITUATIONS PLUS GRAVES

24 MÈRES-CÉLIBATAIRES SUR 30

Témoignages du 15 avril 1975.

Plutôt que de créer les conditions du développement du pays au lendemain de la départementalisation, le pouvoir a organisé l'exil en France de la jeunesse réunionnaise. Les femmes ont été particulièrement victimes de cette politique. Elles perdaient un compagnon qui partait en France sans espoir de retour, elles ont connu le déracinement, l'exploitation et le racisme, et certaines ont même dû subir le rapt de leurs enfants, exilés vers des départements français confrontés à la chute de leur population.

Les femmes, piliers des familles (in monman, sinkant papa) n'ont eu cesse de subir les politiques successives des gouvernements dont l'objectif avoué était de résoudre la démographie jugée galopante plutôt que d'accompagner une politique de développement susceptible de répondre aux besoins créés par la hausse de la population. À la fin des années 1950, la promesse de l'extension des lois sociales promise par la départementalisation n'a pas été tenue. La misère est toujours là alors que la seconde guerre mondiale est terminée depuis longtemps. C'est aussi le temps de la décolonisation. Le peuple algérien est engagé dans la lutte de libération qui le mènera à l'indépendance. Dans les départements d'outre-mer, des Partis communistes sont créés. À La Réunion, le PCR décide d'adopter le mot d'ordre d'autonomie. La crise est générale, car la volonté exprimée par les peuples d'outre-mer en 1945 n'a pas été respectée par le pouvoir.

Le Bumidom

Dans le même temps, la France connaît une période de prospérité connue plus tard sous le nom de « Trente glorieuses ». Elle a besoin de main d'oeuvre. Le pouvoir veut aussi empêcher le renforcement d'organisations favorables au développement des outre-mer, il a peur que la jeunesse se rebelle contre l'injustice qu'il a créée. Alors, l'ex-premier ministre et député de la Réunion Michel Debré a l'idée de faire venir les jeunes ultramarins sans dans l'Hexagone. En 1963, le Bumidom est créé.

On promet aux Domiens un bel avenir dans l'Hexagone, avec formation et emploi à la clé. Le billet aller est financé par le Bumidom. Mais à l'arrivée les espoirs s'évanouissent. Les emplois sont en bas de l'échelle, les Réunionnais découvrent l'isolement, la précarité... et le racisme.

En effet, combien de femmes réunionnaises ont subi la politique de ces gouvernements qui n'ont eu de cesse de vider La Réunion de ses forces vives, tantôt pour servir de bras aux familles en quête de domestiques bon marché, tantôt pour répondre aux besoins de l'industrie. Ces femmes ont accepté de partir, vont accepter des conditions de vie difficile, affronter le racisme et se couper quasi définitivement de leurs racines. « Je voulais sortir de la misère », dit l'une d'entre elles, « et surtout donner à manger à mes

enfants ». Ou encore elles ont vu leur compagnon ou leurs enfants partir, sans espoir de retour.

Les « enfants de la Creuse »

Elles ont subi cet exil forcé, et pire encore dans les années 1960-70, face à une dangereuse chute démographique dans des départements ruraux tels que la Creuse, Michel Debré, alors député de La Réunion, met en place une politique pour enrayer ce problème, celle de la « migration des pupilles ».

Pupilles que l'on dit abandonnées par leurs parents auxquels on fait miroiter un avenir radieux pour leurs enfants en métropole. Parfois même les parents verront disparaître leurs enfants sans plus d'information.

Des centaines d'enfants seront ainsi déracinés, pour repeupler les départements métropolitains les plus ruraux, afin de servir pour certains de main-d'œuvre paysanne gratuite. Et jusqu'à aujourd'hui ces enfants et leurs familles portent les traces de cette déchirure.

Là encore les femmes réunionnaises pour la plupart illettrées, ont subi l'insupportable pour une mère : le rapt d'enfants.

Département socialement « hors normes »

Il en a fallu du courage à ces femmes pour supporter cette violence de l'État et il a fallu le combat des femmes, notamment pour y faire face et y mettre un arrêt.

Ce combat contre l'exil des forces vives est-il terminé aujourd'hui alors que la violence de la société, qui laisse encore les enfants et les femmes au bord de la route, est encore vivace dans ce « département hors normes » ? Quand de jeunes diplômés ne trouvent pas de travail ici et quittent le pays sans pouvoir revenir ?

Le 8 mars ne peut se réduire à une célébration festive. Le 8 mars a marqué le combat des femmes et doit être célébré en tant que tel mais aussi doit marquer la continuité d'un combat pas encore gagné.

Melkali

Fonction publique : salaires des femmes inférieurs de près de 20 %

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le Premier ministre, a reçu hier le rapport de Françoise Descamps-Crosnier, Députée des Yvelines, « La Force de l'égalité » en présence de Annick Girardin, ministre de la Fonction publique et de Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes. Ce rapport dresse pour la première fois, après un travail de six mois, « un état des lieux objectif des inégalités de rémunération et de parcours professionnels entre les femmes et les hommes dans la fonction publique », souligne un communiqué du gouvernement.

Le rapport révèle « des écarts de rémunération significatifs entre les femmes et les hommes de la fonction publique ». Les femmes ont une rémunération inférieure de 19 % à celle des hommes et connaissent un manque à gagner dans leur rémunération qui s'accroît avec l'âge : à 50 ans une femme gagne entre 4 000 euros (catégories C) et 11 400 euros (catégories A) de moins par an qu'un homme.

« Une analyse inédite des éléments de rémunération de 29 corps de la fonction publique de l'Etat (professeurs, ingénieurs, secrétaires administratives, contrôleurs des finances publiques, douaniers, adjoints techniques, etc.) démontre que dans 93 % d'entre eux, les femmes sont moins bien rémunérées », précise le gouvernement.

Plus diplômées que les hommes, elles intègrent pourtant des filières moins bien rémunérées qu'eux, connaissent des avancements moins rapides car elles sont promues plus tard que les hommes et pâtissent dans leurs carrières de l'arrivée d'un enfant.

Edito

Enawo et la route en mer

La semaine dernière, la maire de La Possession annonçait qu'elle était favorable à l'ouverture d'une carrière proche du centre-ville pour alimenter en roches massives le chantier de la route en mer. Une délibération du Conseil municipal de La Possession allant dans ce sens a d'ailleurs été votée. Elle répondait favorablement à une demande de la Région Réunion. En échange d'autoriser l'exploitation du site de la ravine des Lataniers, la Région s'engage à subventionner la construction d'une route par la commune de La Possession. Un des arguments évoqués était de dire que c'était la solution la plus « écologique » pour La Réunion, car le site d'extraction prévu dans la ravine des Lataniers est le plus proche du chantier.

Mardi, la Région Réunion a remis les pendules à l'heure. Elle demande au préfet de rendre possible l'ouverture d'une autre méga-carrière à Bois-Blanc, à plusieurs dizaines de kilomètres du chantier. Elle sollicite du représentant de l'État le classement du site en projet d'intérêt général. Une telle décision permet de passer outre l'opposition des personnes et des communes concernées. La bataille de Bois-Blanc est relancée. Cela souligne que sans cette carrière, le chantier de la route en mer ne pourra pas continuer. Ces promoteurs l'ont en effet lancé sans avoir la garantie d'avoir les matériaux nécessaires à leur disposition.

Au moment où ont lieu ces tentatives de relancer un projet mal engagé, un violent cyclone touche Madagascar. Cela se passe à 800 kilomètres de nos côtes. Cela rappelle que La Réunion est un

pays tropical. Notre île peut elle aussi être touchée par un tel phénomène. Il est à noter que les météorologues ont constaté que la zone d'évolution des cyclones tropicaux très intenses se décale vers le Sud et se rapproche donc de La Réunion. Dans ces conditions, la logique voudrait que cessent la construction de nouvelles infrastructures dans la zone littorale, et que dans ce secteur, la priorité soit la protection de la population.

Mais ce n'est pas la politique menée par les soutiens de la route en mer. Que restera-t-il des milliards dépensés quand un cyclone tropical très intense frappera la route en mer ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Cérémonie de la citoyenneté à Sainte-Suzanne

Remise de la carte d'électeur aux jeunes majeurs

C'est dans la salle des fêtes Lo Rwa Kaf au Bocage, que le premier magistrat de Sainte-Suzanne, Maurice Gironcel a convié les jeunes majeurs de la commune afin de leur remettre leur carte électorale.



Pour Ronan, Chloé, Nancy et Joana, cette cérémonie implique leur responsabilité dans la vie citoyenne. Ils vont utiliser le droit de vote pour exprimer leur opinion.

En son nom et celui de l'Etat, le maire, leur a présenté leurs droits et devoirs ainsi que les principes fondamentaux de la République à travers « Le Livret du Citoyen ». Maurice Gironcel leur a ainsi rappelé que les droits fondamentaux acquis au fil des décennies reposaient sur trois grands principes, la liberté, l'égalité et la fraternité. La majorité vous confère des droits et des devoirs

« Bienvenue à vous tous, à l'âge de

la majorité ! Dès aujourd'hui, vous prenez part, de plein droit, à la vie démocratique et citoyenne de votre pays. Cela vous confère donc le droit de participer, dorénavant, aux différents scrutins des élections locales, nationales et européennes » soulignait le maire. « Aujourd'hui 8 mars, nous célébrons également la journée internationale de la Femme, c'est aussi l'occasion pour moi, de vous rappeler, que les femmes n'ont eu le droit de voter qu'en 1945, il y a

tout juste 72 ans. C'est une époque pas si lointaine. Il n'appartient donc qu'à vous, de mener des combats pour faire entendre vos opinions, d'être des acteurs actifs de votre destin, de votre pays, de son développement et de vous impliquer dans la vie citoyenne liée à vos nouvelles responsabilités ». Devenus citoyens responsables, les nouveaux électeurs de Sainte-Suzanne ont à cœur de participer à la vie citoyenne de leur commune.

In kozman pou la rout

« **Lo pli méyèr sos nana, sé la fain !** »

Dann in manzé, nout tout i koné, sak i angant pou anvoye anndan, sé la sos. Ni koné bien, nou kréol rényoné, ni yèm pa manzé sèk, ni yèm manzé sosé. Zot i koné bien manzé sèk lé difisil pou pasé, mé manzé sosé sa i rant bien vèy pa... Mé si ou la pa fain, si la boush i rofiz lo méyèr kari, na poin arienpou fèr... Si la fain lé pa la, méyèr manzé i ansèrv de rien. La fain i done gou épi santiman in kékshoz na poin rodinèrman ni gou ni santiman. La fain i ranplas piman, la fain i ranplas zépis, ali mèm bouyon larson, ali mèm lo bon sos kari : la fain, fransh vérité, méyèr sos ké sa na poin. Z'ot boush i fé d'lo ? Moin lé sir zot na in anvi san z'ète ansint. Alé ! Mi lès azot kass z'ot tète la dsi, é ni artrouv pli d'van sipétadyé !

L'école du mensonge

Avez-vous déjà entendu parler du petit troquet « ICI C'EST MIEUX QU'EN FACE » ? Le café y est passable mais la discussion excellente ; il jouxte l'ancien immeuble de la rue des Troisièmes-Couteaux, sur le trottoir opposé du Palais de Justice et de sa volée de marches aveuglantes. J'y viens prendre un petit expresso tous les mois, en use pour échanger avec les habitués du lieu et les nouveaux abîmés du service judiciaire. La coutume fait qu'en réglant l'addition, je laisse sur le comptoir un livre qui traite de l'« En-Face » (la litote en usage). La frontière avec l'En-Face, si vous regardez bien, c'est la rue, où passent, rapides, les voitures anonymes, comme si elles fuyaient quelque chose.

Hier, je me suis accoudé aux côtés de Rémi qui marne au-dessus d'un ballon de rouge.

« Alors ton affaire ? »

Ça fait depuis plus de 5 ans qu'elle dure - fourchette basse pour l'établissement.

« La cour d'appel a rendu le jugement du divorce. J'apprends, avec un certain intérêt, que je regardais tous les soirs des sites pornographiques... »

-Le juge a écrit ça ?

-Oui, je n'ai pas pu y répondre, puisque cela n'était pas dans les réponses conclusives. Je n'ai donc pas pu rétorquer que mon ex, de culture musulmane, assez rigoriste, avait mis le contrôle parental sur l'unique ordinateur en ligne...

-Et bien sûr, elle ne présentait aucune preuve de ce qu'elle avançait...

-De l'enfumage. Regarde. (Arrêt, 21 décembre 2016, cour d'appel de Sin-Dni.)

-Et toi, je suppose que tu dois fournir des copies de cet arrêt à l'administration pour ta gosse. C'est des crétins, les juges...

-Là, tiens, en dessous : je découvre que non content de regarder des sites pornos, je la 'délaissais pour écrire tous les soirs sur mon compte face book'...

-On fait plus ourlée comme caricature... »

Je lis : « Ce compte démontre uniquement que M. REMI manifeste son mécontentement vis-à-vis de l'institution judiciaire ce qui ne caractérise pas un manquement vis-à-vis de son... »

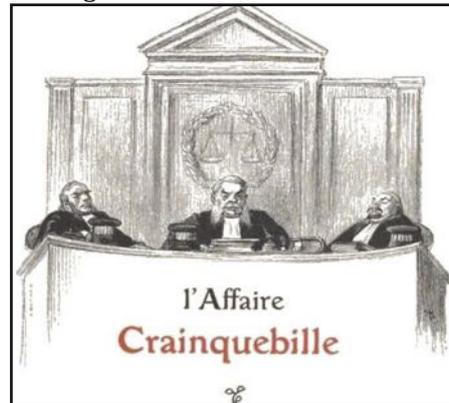
Il me coupe : « Ce que ne dit pas le juge, c'est que, de toute façon, je n'ai ouvert mon compte Facebook qu'après la séparation avec mon ex, en février 2012... »

-Ce qu'il ne mentionne pas, bien entendu. Autrement dit, le juge participe à l'enfumage... »

Il me fait signe que oui.

« Et puis, il y a l'histoire de la signature. Un courriel et une pièce jointe signés de la main de madame, que celle-ci ne reconnaît pas.

-Le coup du gamin pris le doigt sur la sonnette d'alarme qui s'écrie : 'C'est pas moi !' Alors, c'est qui, gamin ? J'espère que tu as déposé plainte contre toi-même pour faux et usage de faux ? »



L'affaire Crainquebille.

Il lit l'arrêt : « la signature porté (sic) ne correspond pas à celle de l'épouse sur l'avis de réception de la convocation devant le juge conciliateur ».

Je ricane : « Tu as vu cette signature ? »

-Non... Tout le monde sait que le 'débat contradictoire' est une pantalonnade, une mascarade de façade. Pliée d'un côté depuis le début.

-L'Arlésienne... Et la cassation, tu y as pensé ? »

À peine formulée qu'une voix emplit l'espace :

« J'AI VU, MOI, DES JUGES INTÈGRES !... » Un silence de caveau tombe sur la salle. La salle s'est retournée, consommateurs figés.

Et l'homme d'ajouter : « C'était en peinture ». Et l'assemblée part d'un rire libérateur.

« Plût à Dieu que nous fussions tous Horloger ! », repartit un autre dans une vague de rire.

Nous reprenons, Rémi et moi.

Dans mon angle de vue, des consommateurs fixent les marches du palais ; fument des commentaires : « Tiens, le président Roussin, fringant au civil, raidit en robe, le travestissement le boudine ! »

-Il n'y a que les curés et les magistrats qui ont des robes, palais et églises pareils, leurs dieux sont aussi rigides...

-Au fronton de leur palais, je leur-z-y flanquerais, moi : « LA SOCIÉTÉ RÉ-

POSE SUR LA FORCE. ET LA JUSTICE EST L'ADMINISTRATION DE LA FORCE. »

Je me penche : « Aie de la patience, Rémi. Moi ça fait presque 15 ans que ça dure, malgré une obstruction à l'appel qui n'a gêné personne. Il fallait contacter l'assurance de mon avocat'. J'ai dit préférer la vérité à l'argent.

-Je suppose que tu n'as eu ni l'une ni l'autre ?

-Si ce n'était que ça. Dans le dernier mot que j'ai reçu de mon 'père', en septembre 2007 - son testament en quelque sorte puisqu'il est mort depuis-, il m'a écrit ceci : 'Les faits sont que tu n'as rien compris aux femmes malgaches qui n'ont pas cessé de te flouer, de vivre à tes dépens et de te ridiculiser.'

-Ton père ?

-Mes 'parents'. J'ignore pourquoi ils ont employé le pluriel, pour me rabaisser, sans doute. Ils l'ont soutenue devant le juge, ils la fréquentaient malgré des appels quotidiens pour leur raconter tout ce qu'elle me faisait subir - si bien que le processus qu'ils dénonçaient, ils reconnaissaient du même coup y avoir pris part. Belle mentalité, n'est-ce pas ? Ingénieur, professeur, francs-maçons. Les diplômés et les engagements en France, n'est-ce pas ?, ne sont un gage de rien du tout. La justice est faite de telle sorte qu'elle est une école de haine et de mensonges. Attitudes avec lesquelles on n'a rien à perdre, au contraire... »

Roger, le musicien, nous interrompt d'un « Note emphatique : La plainte du pendu », qu'il fait suivre d'une grande inspiration de son accordéon...

Et d'une voix nasillarde, il lance :

« Ces Messieurs d'la Haute
Qui ramassent sans faute
Couteau sous la gorge
Ca-ca-cassation

Faut qu'on te casse
C'est la grande casse
C'est pas assez

D'la ptite handicapée
Et des traites à payer
Va chercher

La vérité

À Paris

Où qu'on lance les paris
450 hors taxe de l'heure
Complément d'honoraire ta sœur

Les curés sont partis
Les juges venus
Pour faire d'la plus-value

Ça sent l'roussi

À Paris... »

Je salue Rémi, lui laisse « L'affaire Crainquebille » en souriant, et sors.

Jean-Baptiste Kiya

Oté

8 mars la zourné bann fam

Dopi talèr-la, mi ékout dsi radyo bann kozman d'moun pou zourné-la é ziska l'èr mi ékri moin la pa antann parl bann lite bann fam pou fé rokonète z'ot droi dann la sosyété. Mi antann mèm zourné d'la fam, alé oir sa i vé pa dir arien-touléka la pa konmsa k'i di sa.

Koman i di sa alor ? Sa i apèl « la zourné intèrnasyonal lo droi bann fam » sansa la « zourné intèrnasyonal bann fam ». Mé ousa i sort sa ? Koman sa l'arivé ? Mi sort lir l'ané 1909 parti sosyalis l'Amérik la déside fé in zourné nasyonal la fam pou domann lo droi voté pou bann fam, lo droi travaye galman, é fini avèk bann z'inégalité dann travaye. L'ané 1911, lo l'intèrnasyonal bann fam sosyalis avèk klara Zetkin la desid fé shak ané in zour pou manifèrté pou lo droi bann madam. L'ané 1977, l'ONU la desid domann tout bann péi pou fé in zourné pou lo droi bann fam an parmi lo bann 8e zourné le lorganizasyon intèrnasyonal i domann pou sélébré.

Astèr kosa nana pou dir dsi lo droi bann fam ? Ni pé dir dann la loi z'ot droi lé rokoni, mé dann la vi i ariv bien souvan dé foi ké z'ot droi lé pa rokoni. Tout demoun i koné bann vyol koléktif dann l'Inn épi dann d'ot péi. Tout demoun i koné bann maryaz aranzé si la pa bann maryaz a l'ésé. Si zot la rogard télé zot la vi bann fam violé dé z'ané é dé z'ané. Mi arète la pas la list bann krime kont bann fam lé bien long malérèzman.

Isi mèm La Rényon ni koné koman lé shoz i spass souvan dé foi é combien krime i komète kont bann fam.

Mi pans dann shak péi a komansé par nou, isi La Rényon, bann fam i mérit in mouvmann lite pou défann z'ot droi. Zordi so l'asosyasyon i égzis pi-pou dir la vérité - mé pandan plis sinkant z'ané li la égzisté é moin lé sir sé èl la fé avans la koz bann fam. Donk bann madam trap azot par la min ! zot i koné sak lo poète Aragon téi di : « La fam sé l'avnir pou l'om ».sa sé in n'afèr i fo pa obli zamé !

*NB Clara Zetkin, sa in journalis l'Almagn,
Sé èl la lans l'idé d'in zourné internasyonl bann fam an lite pou z'ot droi.*

Justin